

# Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impôt et la cohésion sociale

---

## Déclaration du groupe Outre-mer

Rien n'est plus insupportable d'apprendre que tels groupes ou telles personnalités se sont soustraits à l'impôt en ayant eu recours à des pratiques d'évitement fiscal.

Dans un contexte où les Français ont consenti des efforts pour amortir les conséquences de la crise économique doublé des plans de réduction des déficits publics, ces pratiques renforcent le sentiment d'injustice dans l'opinion.

En effet, l'évitement fiscal n'est pas un phénomène nouveau mais la libéralisation des échanges, la libre circulation des capitaux et la dématérialisation des processus financiers ont rendu, aujourd'hui le capital imposable difficilement appréhendable.

L'élaboration de ce texte a permis de mettre en exergue les mécanismes de contournement, les stratégies de planification fiscale, l'insuffisance législative et la laborieuse coopération internationale dans la lutte contre l'optimisation fiscale.

Cependant, nous pouvons regretter que la question de l'État fiscal n'ait pas suffisamment été traitée dans le corps de cet avis.

Notre système fiscal est devenu trop complexe, illisible et créateur d'inégalités. Comment appeler au consentement lorsque la multiplication des niches fiscales et les régimes dérogatoires alourdissent un système qui n'a plus de sens ni de cohérence. De l'impôt comme instrument de solidarité sociale nous sommes passés à une fiscalité qui remplit de multiples objectifs au gré des changements de majorités.

Pour les contribuables, cela traduit un sentiment d'inefficacité de l'impôt dans ses objectifs d'amélioration des services publics ou dans le rééquilibrage des comptes publics, ce qui favorise le recours à l'évitement fiscal.

Par conséquent, la remise à plat de notre fiscalité, jamais réalisée, apparaît donc comme un impératif.

Bien entendu, la lutte contre l'évasion et l'évitement fiscal, à court-moyen terme, est nécessaire - et nul ne conteste cette évidence - mais des pistes sur l'avenir de notre système fiscal auraient pu enrichir notre réflexion. Car l'enjeu fondamental, est de réinstaurer une conception partagée de l'impôt comme expression « *de solidarité, d'équité entre les individus et d'efficacité économique* ».

Le Groupe de l'Outre-mer salue la richesse des débats qui a ponctué nos travaux. Relevons, toutefois que si le développement de nos territoires appelle des mesures spécifiques, elles doivent être justifiées par nos situations respectives. Certes, ces dérogations aux obligations fiscales de l'État dans les Outre-mer existent encore aujourd'hui, dans les secteurs pilotes de l'industrie minière ou du transport spatial, où des mesures incitatives institutionnelles ne sont pas destinées à favoriser les mécanismes d'évitement fiscal mais qui de fait, pénalisent lourdement les recettes de ces territoires.

Un autre exemple, celui du produit commercial d'exploitation de satellites commerciaux lancés depuis le sol de Guyane et exonéré - au titre « *d'un transit temporaire* » de ces satellites sur ce territoire - en est une autre illustration.

Dès lors ce sont ces mesures pléthoriques qu'il faut remettre à plat pour lutter efficacement contre l'évitement fiscal.

Au regard des perspectives et des mesures correctives partagées par cette assemblée, le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.